



## LE MOT DU MAIRE

Après un été relativement calme, notre petit marché hebdomadaire reprend son rythme. Cette année 2024 a vu l'arrivée de nouveaux commerçants : la pâtisserie Chez Léo, le commerce de saucissons et les spécialités indiennes de Bivin's Kitchen remportent un succès bien mérité.

Le programme des animations a repris samedi 28 septembre avec le tirage au sort de la tombola. Chaque commerçant avait préparé un lot pour l'occasion. Nous les remercions chaleureusement de leur implication. Cette ambiance de cœur de village à laquelle nous tenons tant, nos commerçants ont toujours su la préserver au fil des ans. La présence du marché chaque samedi contribue à la développer et à la renouveler.

À l'heure où certains villages perdent peu à peu la vie qui les animait autrefois, ce succès fait plaisir à voir. La qualité des produits et des services, l'amabilité des commerçants et la diversité de l'offre sont autant d'explications à cette belle réussite.

Même si la météo des prochains jours s'annonce maussade, n'hésitez pas à vous joindre à la foule des habitués.

Le Maire  
Julien POIREAU



Conseil municipal : p 2



A.S.Marolles : p 8



Manifestations : p 12



# Compte-rendu du conseil municipal

## du jeudi 26 septembre 2024

### Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE l'adhésion des communes citées.

### Délibération autorisant le maire à prescrire la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Le programme envisagé par la société URBASOLAR porte sur la construction d'une centrale agri-voltaïque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Autorise le maire à engager une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

### Adhésion du groupement d'intérêts public ID77

Le Département de Seine-et-Marne a constitué avec ses organismes associés intervenant en matière d'ingénierie territoriale un groupement d'intérêt public (GIP) de coordination.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID77 »

### Convention pour l'entretien du poste de relevage des eaux usées de la salle des fêtes

Vu la convention d'entretien fournie par la société SAUR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer la convention avec la société SAUR pour l'entretien et le nettoyage du poste de relevage des eaux usées de la salle des fêtes pour un forfait annuel de 1 875.25€ HT soit 2 250.30€ TTC.

### Contrat de prestation périodique de vérification réglementaire des ERP

Vu le contrat de prestation périodique de vérification réglementaire des ERP fourni par l'entreprise APAVE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer le contrat de prestation périodique de vérification réglementaire des ERP avec l'entreprise APAVE pour un montant de 1 895.01€ HT soit 2 274.01€ TTC.

### Modification de l'attribution d'une subvention aux Maronnais participant aux activités du Majestic de Montereau-Fault-Yonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- de maintenir la participation financière sur toute prestation du Majestic pour les Maronnais à hauteur de 10€ par place en limitant à 2 fois par an et par personne

- de maintenir l'attribution d'une enveloppe de 2 000€ au budget de la commune

- d'accorder cette participation après que le spectacle s'est déroulé et sur présentation d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB, d'une facture acquittée et de(s) place(s) nominative(s).

### Modification de l'attribution d'une subvention aux Maronnais participant aux activités de la piscine de Montereau-Fault-Yonne

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- de maintenir la participation financière pour la carte de 10 entrées à hauteur de 25€ pour un adulte et 20€ pour un enfant dans la limite de 2 cartes par an et par personne

- de mettre en place une participation financière sur les autres activités (aquagym, aquabike....)

pour un abonnement trimestriel : 30€/2 fois par an et par personne

pour un abonnement annuel : 60€ par an et par personne

- de mettre en place une participation financière sur l'abonnement annuel à la piscine d'un montant de 50€ par an et par personne

- de maintenir l'attribution d'une enveloppe de 2 000€ au budget de la commune

- d'accorder cette participation aux Maronnais sur présentation d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB et d'une facture acquittée.

### Actualisation de la délibération instituant le taux de la taxe d'aménagement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1% sur l'ensemble du territoire communal

### Mission de maîtrise d'œuvre et OPC pour la réalisation des opérations architecturales envisagées par la commune

Considérant la nécessité de restructurer les équipements administratifs afin d'offrir aux administrés un meilleur accueil mais également aux agents administratifs et aux élus de meilleures conditions de travail ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le recours à un maître d'œuvre selon le principe d'un accord-cadre mono attributaire, suivant une procédure adaptée

### Questions diverses :

#### **Projet chemin de la Vigne**

M le maire explique aux conseillers l'avancement du projet Chemin de la Vigne suite à la réunion qui s'est tenue avec Nexity en début de mois.

Dès que le projet sera finalisé, une présentation publique sera réalisée auprès des administrés.

#### **Animations**

Mme HONDERLIK Michèle rappelle que le repas des Aînés se déroulera le samedi 12 octobre. De plus, les animations sur le marché vont reprendre : "atelier citrouille", "le beaujolais"...

Mme HONDERLIK Michèle tenait à remercier les personnes qui ont tenu le dépôt de pain en mairie lors de la fermeture de la boulangerie au mois d'août.

#### **Octobre Rose**

L'atelier des petites mains s'affaire pour confectionner une guirlande de soutiens-gorges pour "Octobre rose" qui aura lieu le 13 octobre prochain

#### **Association Les Amis de l'école**

Mme BOUSSAHA Stéphanie explique que l'association "Les Amis de l'école" est sauvée grâce à la mobilisation des bénévoles et à l'élection d'un nouveau bureau. Toutes les manifestations prévues en faveur des enfants vont pouvoir avoir lieu (kermesse, brocante, loto...)

#### **Entretien des chemins ruraux**

Mme SAVOURAT Christelle interpelle M le Maire sur l'état des chemins ruraux.

#### **Réfection pont**

M PAVIOT Jean-Pierre expose aux conseillers les travaux de réfection sur le pont en pierre de la rue du Bois aux moines d'une durée de 10 semaines financés par la CCPM à hauteur de 115 000€. M le Maire réitère ses remerciements à la CCPM.

***Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.***

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes conviés aux cérémonies de commémoration de l'armistice de 1918. Elles se dérouleront sur la place de la mairie et seront suivies par un cocktail du souvenir. Rendez-vous lundi 11 novembre à 12h00...

## STOP AUX INCIVILITÉS !

Bruit, véhicules mal stationnés, feux domestiques, déjections canines...



En tant que citoyens responsables, nous devons faire preuve d'empathie et de respect envers nos voisins et notre environnement. Des comportements simples tels que baisser le volume de la musique, éviter les cris intempestifs, et prendre des précautions lors de travaux bruyants peuvent considérablement améliorer la vie de chacun.

En respectant les limites et les horaires autorisés pour les activités bruyantes, nous contribuons collectivement à préserver la tranquillité de notre village et à renforcer le bien-être de tous les habitants.

Rappel des horaires sur la commune... **Travaux de bricolage et de tonte : les jours ouvrés de 8h à 14h et de 14h à 20h ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Le stationnement fantaisiste de certaines voitures est également à déplorer. Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo, d'une voiture ou du camion de collecte des déchets. Dans l'intérêt général de tous, nous vous demandons de ne pas gêner la circulation des camions de collecte en vous stationnant aux endroits appropriés.

Et n'oubliez pas que s'ils ne peuvent pas passer, le camion des pompiers non plus. Et pour eux, la liberté d'accès est parfois une question de vie ou de mort.



Les feux dans les jardins sont une pratique récurrente en milieu rural, mais totalement interdite du moment « qu'il existe un système de collecte ou une déchetterie ».

Et enfin, moins ragoûtant : les déjections canines. Un problème qui n'est pas propre à la commune. Hormis l'aspect visuel et olfactif, les déjections canines abandonnées sur l'espace public peuvent être génératrices d'accidents par glissade, surtout chez les plus âgés d'entre nous.

Cette nuisance est également punissable.



**Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, en harmonie avec notre environnement et notre voisinage.**

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À MAROLLES

Le 21 septembre 2024

Cette année, c'est le cadre magnifique du domaine de Motteux qui a servi d'écrin le samedi 21 septembre 2024 à partir de 14 heures aux Journées du Patrimoine organisé par l'association des Amis du Patrimoine.

Le thème 2024 de ces journées étant : « Routes, réseaux et connexion », c'est une évocation de la connexion des cœurs que le public venu nombreux a pu admirer.

En effet, grâce à la collaboration avec l'association Elena Flore Créations portée par Hélène Bourdon sa présidente, nous avons pu assister à deux défilés de robes de mariées dans le parc du château où le temps ensoleillé a permis de faire de belles photos.

A 14H30, c'était le défilé des mannequins portant des robes de 1900 à 1950. Après un petit entracte ce sont les robes des années 1960 à nos jours que nous avons pu admirer.

Par la suite les visiteurs pouvaient vivre l'histoire du château de Motteux depuis sa construction en 1569 jusqu'à nos jours grâce aux commentaires du président des Amis du Patrimoine et déambuler dans le parc.

Un « escape game » était également possible dans l'ancienne salle à manger du château pour les téméraires qui avaient bien retenu les explications durant la visite.

Le soir, un pique nique était organisé dans la grange évoquant un repas de mariage et grâce à l'animation offerte par le Club de Danse de Marolles les convives ont pu danser sur la piste jusque tard dans la nuit.

Au total plus de 150 personnes ont visité Motteux ce jour là. Toutes ont été enchantées.



# LES AMIS DE L'ÉCOLE

L'Assemblée Générale annuelle de l'association « Les amis de l'école » s'est tenue le mardi 24 Septembre dernier.

Association à but non lucratif organisant différentes manifestations à Marolles (brocante, loto, bourse aux jouets, tombola ...), manifestations qui permettent de financer différentes sorties scolaires, spectacle de Noël, carnaval, kermesse, Halloween, Pâques..

L'ordre du jour concernait le calendrier évènementiel 2024-2025, les nouvelles adhésions et l'élection des membres du bureau essentiellement.

## Voici la présentation du nouveau bureau :

- A la présidence : Mme RENARD Elodie (ancienne trésorière)
- Adjointe à la présidence : Mme BEN ISSA Nawal (nouvellement arrivée sur la région)
- A la trésorerie : Mr SALEMBIEN Damien
- Au secrétariat : Mme BOUSSAHA Stéphanie (renouvelle son poste, effectue sa dernière année)
- Adjoints au secrétariat : Mesdames DESTI PICOT Julie et SANTE Justine (nouvelles arrivées)

## Les membres du bureau :

Mme BAUTRAIT Jessica, Mme FREDON Gisèle, Mme LAIB Marie, Mr SCHMITT Sébastien, Mme TAGLIARINO Nathalie, Mme TELLIER Aline, Mme TUMELAIRE Marine.

## Voici les dates des manifestations à venir pour la fin d'année 2024 :

- Samedi 19 Octobre : Grand loto à partir de 19h30 à la salle des fêtes (nombreux lots à gagner, petite restauration et buvette)
- Dimanche 3 Novembre : Halloween Party de 16h à 18h au foyer rural (concours de citrouille, ateliers créatifs, jeux, goûter offert) venez déguisé ! Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- Dimanche 24 Novembre : Bourse aux jouets à partir de 7h30. Le bon moment pour faire vos achats de Noël !
- Courant Décembre : Noël des enfants organisé à l'école. Goûter et distribution des cadeaux par le Père Noël en personne assisté des ses lutins !

Pour plus de renseignements : lesamisdelecole77@gmail.com, 07-81-65-82-78, ou sur Facebook : Les Amis de l'école  
**Tout nouveau bénévole est bienvenu !**



Les Amis de l'école organise

**SAMEDI 19 OCTOBRE 2024**  
à 20h30  
à la salle des fêtes de Marolles

Ouverture des portes à 19h30

**LOTO**

Pas de réservation possible

- 4 € Le carton
- 10 € Les 3 cartons
- 20 € Les 7 cartons

Restauration et buvette sur place

Informations au 07 81 65 82 78

1 Sodastream  
2 Air Fryer  
3 Tablette  
4 Trottinette électrique  
5 PC portable  
+ de nombreux lots

Les Amis de l'école

**Halloween party**

**Entrée gratuite**  
**DIMANCHE 3 NOVEMBRE**  
de 16h à 18h au Foyer Rural

Au programme :  
Concours de citrouille décorée, Ateliers créatifs,  
Jeux divers, Goûter offert

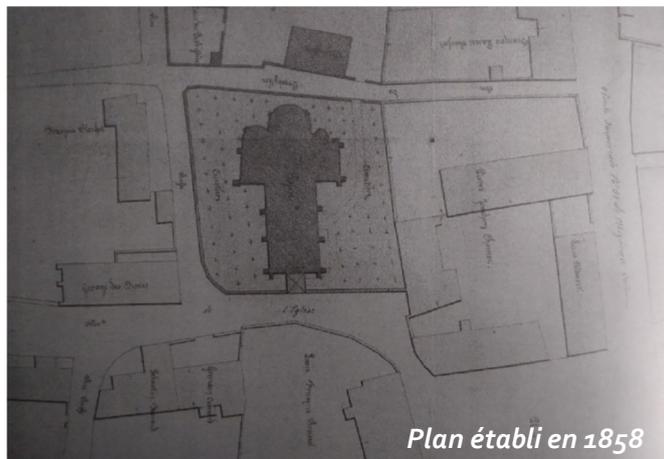
Les enfants doivent être accompagnés et  
sont sous la responsabilité de leurs parents !

Informations au 07 81 65 82 78

# MAROLLES AU FIL DES RUES

## La Place Charles de Gaulle

Comme annoncé dans notre précédent numéro, nous allons traverser le CD 29 pour arriver sur la Place Charles de Gaulle. Si de nos jours, le commun des mortels ne fait pas de distinction avec la place du Carrefour qui constitue la place ancestrale de notre village et la place Charles de Gaulle, celle-ci s'est constituée progressivement à partir de la construction du pont en 1858 et de l'alignement du chemin départemental 29 pour se terminer il y a 124 ans en 1900 où elle a pris la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui.



Avant 1858, l'endroit comportait le cimetière communal qui entourait l'église et diverses constructions dont une ferme et une bâtisse dite « la maison Albaret » qui abrita la poste à partir de 1896. Une fois le cimetière transféré route de Bray, il a fallu quelques années avant que la commune puisse racheter la ferme et la démolisse. Restait le problème de la poste, service essentiel s'il en est.

Le 19 février 1899, le conseil municipal vote le projet de construction d'un bureau de poste avec logement pour le receveur au dessus et une remise pour la pompe à incendie. Les travaux étaient estimés à 15680,65 francs. Le 1<sup>er</sup> octobre 1900 la commune signait le bail avec l'administration des postes pour le nouveau bâtiment.

En novembre 1900, on démolissait la maison Albaret qui se situait en face permettant ainsi la terminaison de la place. Plantée d'arbres sur ses quatre côtés (il n'en reste plus que trois aujourd'hui) elle était agrémentée d'un puits avec pompe à bras situé vers la ruelle du presbytère. Ainsi a été créé un espace vert au cœur du village.



La poste a connu les vicissitudes du XXème siècle : travaux de réparation en 1945 suite aux destructions liées à la guerre, rénovation et aménagement en 1966 et surtout en 2003 où elle a pris son allure actuelle avec la suppression du local de la pompe à incendie qui servait d'entrepôt pour les services techniques depuis la disparition du corps municipal des sapeurs pompiers en 1965.

La nouvelle entrée et la salle réservée au public ont été réalisées dans ce dernier local. C'est le 1<sup>er</sup> juillet 1948 que notre poste est passée du statut de recette distribution à celle de recette de plein exercice de 6ème classe. Depuis une vingtaine d'années avec une raréfaction du courrier et le développement d'internet, les horaires d'ouverture de la poste ont été réduits et le receveur d'autrefois est remplacé par un facteur guichetier...

La Grande Guerre, celle de 1914-1918 a eu pour effet de modifier l'aspect de notre place. En effet, le 4 septembre 1919, le conseil municipal décide d'y édifier un monument aux morts pour une valeur de 5000 francs. Construit en pierre par les Marbreries Générales de Montereau, il comportait en son sommet la statue d'une femme éplorée tenant un drapeau et a du être édifié en 1921.

Mais dès 1937, il est constaté un dépérissement de la pierre et le 3 novembre de cette même année, le conseil municipal décide de le remplacer par une pyramide de granit, la dépense devant être financée par la vente de peupliers. Le 21 juin 1939 le conseil municipal décide de la réfection du monument ou de son remplacement pour 15000 francs. La Seconde Guerre Mondiale stoppera ce projet.



Le 6 juillet 1953, le conseil demande un devis aux Etablissements Leblanc de Montereau pour le remplacement du monument en très mauvais état.

Mais ce n'est qu'en 1990, que la décision d'édification du monument actuel est prise et il sera inauguré par madame le Sous-Préfet de Provins et Monsieur Guy Barry, maire de Marolles, le 8 mai 1990.



C'est aussi la Seconde Guerre Mondiale qui fit émerger la personnalité du chef de la France Libre : Charles de Gaulle. Exception à la règle, en son hommage, c'est son nom qui fut attribué à notre place dans les années 1970.

En 2000, il est décidé de redessiner la place et c'est le 9 septembre de cette année là qu'elle est inaugurée en présence de nombreuses personnalités



Après avoir rempli ses 3 cours de Multisports Baby (pour enfants de 3 à 5 ans) le mercredi matin et ceux du Grappling (Jiu Jitsu Brésilien) le mercredi fin après-midi et samedi matin, l'A.S. Marolles organisera prochainement 3 manifestations ponctuelles.



**MAROLLES SUR SEINE**  
**MARCHE POUR**  
**OCTOBRE ROSE**  
**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024**  
Participation = 3€  
3 circuits de 1.6km, 3.8 km et 6.6 km en bord de Seine  
Inscription place de la mairie à partir de 9h30  
Départ à 10h  
Buvette payante au profit de la Ligue contre le cancer  
Renseignements supplémentaires : 07 77 36 32 66

Cela commencera par les Marches Octobre Rose le dimanche 13 octobre matin. Face au succès rencontré lors de la 1<sup>ère</sup> édition en 2023, l'ASM soutenu par le Comité des Fêtes et les Amis de l'École vous proposera 3 circuits, accessibles à toutes et à tous, ainsi que des ventes de produits Octobre Rose, de crêpes et de boissons. Rendez-vous vous est donné à partir de 9 h 20 sur la place de la mairie. Pour ceux ne pouvant y participer, possibilité de don, à La Ligue contre le Cancer, dans des petites urnes qui seront déposées dans les commerces de Marolles tout au long du mois d'octobre.

Viendra ensuite le tour des traditionnels stages multisports du lundi 21 au vendredi 25 octobre (1<sup>ère</sup> semaine de vacances scolaires d'automne) pour des enfants de 4-8 ans et de 8-11 ans (voir informations sur affiche ci-contre).



**STAGE MULTISPORTS**  
Octobre 2024  
5 dernières journées  
du **Lundi 21 au Vendredi 25 Octobre**  
Petits : 9h30 à 12h (4 ans à moins de 8 ans)  
Grands : 14h à 16h30 (8 ans à moins de 12 ans)  
De 8 à 15 enfants par groupe  
Forfait 5 jours : 35 €  
 Paiement à l'inscription  
 Chèques Vacances et Coupons Sport acceptés  
V.T.T. Jeux de raquettes  
Jeux traditionnels collectifs (Foot-Basket-Hand)  
Sports d'opposition  
Course d'orientation  
Initiation au Cirque  
Renseignements complémentaires et inscriptions jusqu'au 16/10/2024, dans la limite des places disponibles, auprès de :  
Patrick LE FLOCH 07 77 36 32 66  
5, allée Louis Braille - Marolles sur Seine



**Jeux en famille**  
**AU GYMNASIUM**  
**MAROLLES-SUR-SEINE**  
**SAMEDI 02 NOVEMBRE 2024**  
De 14h à 17h : Jeux en famille et démonstrations  
De 18h30 jusqu'au bout de la nuit : Tournois Ado et Adultes de Basket, de Handball, de Football et de Tennis de Table  
Inscriptions et informations complémentaires auprès de :  
Patrick LE FLOCH - 07 77 36 32 66

La 3<sup>ème</sup> et dernière manifestation sera les Jeux en Famille le samedi 02 novembre dans le Gymnase de Marolles. De 14 h à 17 h, les familles (3 ans à + 90 ans) viendront en équipes marquer le maximum de points sur les stands-jeux proposés par les sections ASM. Plus tard dans la journée, de 18 h 30 à jusque tard dans la nuit, 6 équipes (5 joueurs + 3 remplaçants maxi) d'Ado (15 ans minimum) et d'Adultes s'affronteront lors de matchs de Handball, de Basket, de Tennis de table et de Football.

Inscriptions préalables auprès de Patrick au 07 77 36 32 66. Attention places limitées, 6 équipes maximum.

# A.S. MTAI CHI & YOGA

## Du nouveau à l'A.S.M Tai Chi & Yoga : Relaxation guidée

**NOUVEAU**  
**À MAROLLES SUR SEINE**

**Cours de Relaxation Guidée**

PROPOSÉS PAR L'A.S. MAROLLES TAI CHI & YOGA ET OCÉANE OUTREBON, RELAXOLOGUE

La relaxation guidée agit sur différents aspects de votre vie quotidienne:

- La détente : physique (relâcher les tensions musculaires), émotionnelles (conscientiser et évacuer les émotions enfouies) et mentale (calmer l'activité mentale)
- Lâcher prise et prendre du recul
- Vivre l'instant présent
- Retrouver une clarté d'esprit en limitant l'impact de l'anxiété et du stress sur le quotidien

Le Lundi de 16h45 à 17h45 de 19h15 à 20h15  
12<sup>e</sup> la séance de 1h

**Dates 2024 :**  
30 septembre  
14 octobre  
4 novembre  
18 novembre  
2 décembre  
16 décembre

Au foyer rural de Marolles sur seine (à côté du gymnase)

Renseignements complémentaires auprès d'Océane : 07 66 45 77 03

Inscriptions aux séances auprès de : Annie : 06 83 29 79 26 ou de Mireille : 06 89 30 67 62

En complément de ses activités traditionnelles (Tai Chi – Tai Chi Musculation – Body ball – Yoga), la dynamique section Tai Chi & Yoga de l'A.S. Marolles vous propose 12 séances de Relaxation Guidée jusqu'à la fin de l'année (voir affiche ci-contre).

Informations complémentaires et inscriptions auprès de notre présidente Annie TRIBOUT au 06 83 29 79 26.

Avec l'A.S. Marolles – Section Tai Chi & Yoga

**Venez découvrir le Yoga**

**2 SÉANCES GRATUITES**

201 € pour les 34 cours de la saison sportive

au Foyer Rural (à côté du Gymnase) de Marolles sur Seine à partir du 12 septembre

2 cours de 1 h 30 par semaine les JEUDIS  
De 17 h 45 à 19 h 15 : Yoga doux pour tous les âges  
De 19 h 30 à 21 h 00 : Yoga dynamique

Renseignements complémentaires :  
Chloé (Professeur) : 06 38 69 10 27  
Annie (Présidente) : 06 83 29 79 26

### LE TAI CHI ET SES VARIANTES

A l'Association Sportive de Marolles sur Seine, nous développons le Tai Chi sous plusieurs formes afin de proposer différentes techniques de santé et de bien-être



Rejoignez-nous vite



#### TAÏ CHI CHUAN

Le Tai Chi Chuan consiste en une série de mouvements en spirale, exécutés dans la **fluidité** et la **détente musculaire**. Ces mouvements permettent de faire circuler l'énergie dans le corps et le rythme lent aide à trouver en soi harmonie et sérénité.

**Ouvert à tous, sans limite d'âge**

Lenteur - Lâcher prise - Equilibre



#### TAÏ CHI MUSCU

Le Tai Chi Muscu est un art martial chinois dit « interne ». Il insiste sur le développement d'une **force souple** et dynamique appelée jing, par opposition à la **force physique pure** le li.

Avec un ballon lesté jusqu'à 10kg et plus renforcement musculaire



#### BODY BALL

Le Body Ball apporte une approche consciente du corps, cultive l'art de l'écoute et du **laisser-aller**, l'**équilibre**, l'**harmonie**

Avec un ballon lesté de 1 à 3 kg Ludique, sur des supports musicaux et des chorégraphies variées



#### CONTACTS

Annie (Présidente) : 06 83 29 79 26

ou

François (Professeur) : 06 87 47 17 57



ASSOCIATION SPORTIVE DE MAROLLES

SECTION TAI CHI & YOGA

# A.S.M FOOTBALL

## U14 en stage

Nous vous l'avions annoncé avant les vacances, maintenant, c'est chose faite : Une nouvelle équipe U14 a fait ses débuts cette saison encadrée par les éducateurs Junior, Olivier, Chris et Jean-Brice.

Pour parfaire leurs préparations et l'esprit d'équipe, les joueurs sont partis en stage de cohésion le week-end du 14 & 15 septembre chez Atypique Nature à Chatenay qu'ils ont rejoint à pied en venant de Marolles.



En pleine nature avec les animaux et sans téléphone portable, les jeunes en totale immersion ont appris à se connaître, partager et surtout apprendre les phases de jeux à 11 sur un grand terrain et la joie de partager un moment convivial autour d'un feu de camp et une nuit fraîche sous les tentes.

Dimanche 15 septembre, le stage s'est terminé par un match amical contre Montereau. Les gammes ont bien été révisées et la cohésion a fait le reste pour décrocher leur 1<sup>ère</sup> victoire de la saison. Nous leur souhaitons un bon championnat, car pour leur première année, il y a encore beaucoup de choses à acquérir (le travail finit toujours par payer).

Les catégories suivantes ont été reconduites pour la saison 2024-2025 : U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – U14 et anciens.

Vous pouvez nous retrouver au stade :

Pour les enfants :

- Le mercredi de 16 h 30 à 17 h 45 pour les U6/U7
- Le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 pour les U8/U9
- Le mardi & jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 pour les U10/U11
- Le lundi & vendredi de 18 h 00 à 19 h 30 pour les U12/U13
- Le mardi & jeudi de 19 h 30 à 21 h 00 pour les U14
- Le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 pour les anciens

Si l'aventure vous tente, nous vous accueillerons avec plaisir

*Le Comité de Direction*



## MAROLLES EN SCÈNE

### C'est la rentrée !

L'association marolles en scène vous propose plusieurs activités :

#### THÉÂTRE (enfants)

mardi 17h 15 - 18h15

- apprendre à exprimer ou reproduire des émotions,
- combattre sa timidité et gagner de la confiance en soi,
- travailler une pièce de théâtre et la jouer en fin d'année.

#### MUSIQUE (enfants & adultes)

mardi et jeudi de 17h à 21h

Venez apprendre à jouer d'un instrument :

- piano / clavier
- guitare / basse
- batterie
- accordéon
- harmonica .

#### ANGLAIS (adultes)

mercredi 19h - 20h

Vous souhaitez améliorer votre anglais, venez rejoindre le groupe et partager des discussions, avoir des échanges sur des thèmes choisis, ça se passe dans la bonne humeur et la convivialité.

*Marolles en scène association culturelle située à marolles sur seine*

*renseignements : 06-21-48-07-73*



## TRAVAUX

### Sur l'église et La Poste

Lundi 23 septembre ont eu lieu des petits travaux d'entretien sur l'église et la poste.

En effet, un trou s'était créé sur le toit de l'église dans une partie couverte en ardoise et provoquait des infiltrations d'eau à l'intérieur. Il était donc urgent d'y remédier.

C'est l'entreprise Bracquemond Maxime d'Everly qui a réalisé cette réparation. La municipalité a profité de sa présence pour effectuer une remise en place des tuiles sur la toiture de la poste dont certaines avaient glissé et s'étaient fracassées sur le trottoir.

*Jean-Pierre PAVIOT  
Adjoint à l'urbanisme*



# MANIFESTATIONS

## Concours photo

Organisé par l'association ATRIUM



Thème: « L'écho du passé dans le sud seine et marnes »

Du 10 septembre  
au 10 octobre 2024

A gagner: un vol en avion de tourisme au dessus du sud seine et marnes!!



Envoyé nous votre photo à [atrium77130@gmail.com](mailto:atrium77130@gmail.com) avant le 10 octobre 2024 23h59. Avec dans votre mail: votre nom, prénom, contact (téléphone, mail, adresse...) ainsi que le lieux exacte de la photo!

## Atrium de Marolles sur Seine

vous propose un

## Salon de Peinture

Les 26 et 27  
octobre 2024  
de 10H à 18H

résultat  
des votes du  
concours  
photos

Salle Polyvalente de  
Marolles-sur-Seine

inscription au 07 85 53 37 39

## STAGE SPORTIF TOUSSAINT

40€ POUR TOUS !

Pour les enfants de 7 à 12 ans (2012 - 2017)  
DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE 2024  
13H30 - 17H30

INSCRIPTIONS :  
BILAL BENHAMED :  
[BILAL.BENHAMED@GMAIL.COM](mailto:BILAL.BENHAMED@GMAIL.COM)  
06.51.37.62.47

## Noël à Marolles

FEU D'ARTIFICE  
CHORALE ILLUMINATION DU SAPIN  
Sur la place de l'église  
Gratuit

SAMEDI 30 NOVEMBRE, A PARTIR DE 18H00

Le Comité des fêtes de Marolles sur Seine organise

## MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE  
DE 10H À 17H  
SALLE DES FÊTES DE MAROLLES S/SEINE

Sur place :  
Buvette - Restauration  
Animation

ENTRÉE GRATUITE

Renseignements et inscriptions  
au 06.74.13.88.17 ou  
[comite77130marolles@gmail.com](mailto:comite77130marolles@gmail.com)

82€ ADULTES  
30€ ENFANTS

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE

## RÉVEILLON

SALLE DES FÊTES DE MAROLLES  
MARDI 31 DÉCEMBRE - 20H

MENU FESTIF  
AMBIANCE BRÉSILIENNE  
DURANT LE REPAS  
DJ LE RESTE DE LA NUIT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
06.74.13.88.17 OU  
[COMITE77130MAROLLES@GMAIL.COM](mailto:COMITE77130MAROLLES@GMAIL.COM)

## Etat civil

### Mariage

Le 06 septembre 2024  
M. Pires De Almeida  
et Mme Addoun

